



CERTIFICATION ENVIRONNEMENTALE DES EXPLOITATIONS de niveau 3 (Version 2022)

Certificat n° 2021HVE001-191

Vu

- le décret 2022/1447 du 18 novembre 2022 relatif à la certification environnementale
- l'arrêté du 18 novembre 2022 portant modification de l'arrêté du 20 juin 2011 (portant application aux articles D.617-4, D.617-12 à D.617-18 du code rural et de la pêche maritime) modifié arrêtant les seuils de performance environnementale relatifs à la certification environnementale des exploitations agricoles et les indicateurs les mesurant.
- Le décret 2011/1914 au 20 décembre 2011 relatif à la mention valorisante « issus d'une exploitation de Haute Valeur Environnementale ».

TERRAE est agréé, par décision du 21 juillet 2021, au titre des dispositions des articles D.617-19 et R.617-28 du code rural et de la pêche maritime

SARL Château d'Antugnac
Rue du Château 11190 ANTUGNAC
Domaine d'activité : Productions végétales

Siret : 41902511900019

Nom de la structure collective

CAMB

336 Chemin des 4 Pilles 71000 MÂCON

Siret : 778 593 681 00050

Ce certificat peut être suspendu ou retiré dans les conditions visées aux articles D 617-10 et D 617-11 du décret n°2011-694 au 20 juin 2011.

Le certificat, propriété de l'organisme certificateur, doit lui être restitué sur simple demande. Seul l'original de ce certificat est valable.

Ce certificat permet l'utilisation de la mention « exploitation de haute valeur environnementale »

Période de validité : du 23/04/2024 au 22/04/2027

Sous réserve de la réalisation de l'audit de suivi

 Président TERRAE
 Gonzague DERLY



TERRAE – Espace Regley – 1 Boulevard Charles Baltet – 10000 TROYES

Tél : 03.25.72.67.23 – Courriel : contact@terrae-certifications.fr

Siège social – TERRAE – 116 Rue Paul Doumer – 10300 SAINTE SAVINE – Tél. : 03.25.72.67.20

N° SIRET 887 710 481 00011 – Code APE 8299Z – RCS TROYES 887 710 481 – SAS capital 460 000 Euros N° TVA FR 44 887 710 481